

**MAIRIE DE MONTMAIN
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 JUILLET 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 16 juillet à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Montmain, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie - salle du conseil municipal - 251, Rue de la Mairie, sous la présidence de Baudel Aymeric, Maire.

Présents :

BAUDEL Aymeric, MIRIANON Cyril, LE GOAZIOU Lydie, FLEURIEL Céline, DOLPHENS Patrick, CHABILAN Fabien, LERAT Marie-Christine, FLEURIEL Gilles, ROUSSEL Laura, LAHIANI-SKIBA Malika, PAILLER David, NEDELEC Emilie, SILLARD-DEBONNE Patricia, BLAISE Jean-Yves, CHARPENTIER Rudy

Absents ayant donné procuration

CELIA Mickael a donné procuration à MIRIANON Cyril

COTY Thomas a donné procuration à FLEURIEL Gilles

ROSSIGNOL Elodie a donné procuration à LE GOAZIOU Lydie

Le conseil a désigné M. Cyril MIRIANON secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 05 juin 2026 à 20h00.
2. Approbation du procès-verbal du 05 juin 2026 à 20h45.
3. Décisions du maire prises en vertu des délégations du conseil municipal (article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales).
4. Délibération : Travaux d'aménagement et d'isolation de la Mairie.

1. Approbation du procès-verbal du 05 juin 2026 à 20h00.

Monsieur le Maire demande d'approuver le procès-verbal.

M. MIRIANON précise qu'étant absent lors des conseils du 5 juin dernier, il s'abstiendra.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal.

Contre :	0
Abstention :	1
Pour :	17 dont 3 pouvoirs

2. Approbation du procès-verbal du 05 juin 2026 à 20h45.

Monsieur le Maire demande d'approuver le procès-verbal.

Conseil municipal du 16/07/2026	Registre des délibérations	Feuillet n° 2026	66
---------------------------------	----------------------------	------------------	----

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal.

Contre :	0
Abstention :	1
Pour :	17 dont 3 pouvoirs

3. Décisions du maire prises en vertu des délégations du conseil municipal (article I. 2122-23 du code général des collectivités territoriales).

M. BAUDEL explique que pour l'organisation du festival arts, culture et terroir de Montmain « le Meuh'Fest » une convention a été signée avec la Métropole Rouen Normandie pour le prêt des gradins pour la scène principale.

M. BAUDEL nous annonce qu'il a signé une convention pour la venue de la Compagnie DIRTZ THEATRE pour le spectacle NonGrata dans le cadre du festival JOURS DE FÊTES organisé par la Métropole Rouen Normandie. La représentation se déroulera le dimanche 9 août à 18h00 sur la place de la Mairie.

M. BAUDEL nous rappelle que la situation climatique particulière de cette fin d'année scolaire l'a contraint à fermer temporairement la crèche. L'état actuel des connaissances nous laisse anticiper une multiplication de ces vagues de chaleur. Dans l'objectif de limiter leur impact sur le service d'accueil de la commune, des travaux ont été réalisés et d'autres commandés. Dans un premier temps, des films réfléchissants ont été collés sur les vitres de la façade sud de la crèche. Les salles de vie et de sommeil (4) vont être équipées de systèmes de pompe à chaleur réversibles air/air fixes. Pour ce dernier équipement, une demande de subvention a été faite à hauteur de 80% du montant total HT. Ces travaux seront réalisés sur la période de fermeture annuelle, il ne devrait donc y avoir aucune perturbation du service.

4. Délibération 07 033 2026 Travaux d'aménagement et d'isolation de la Mairie.

M. MIRIANON explique que dans le cadre de la loi sur la réduction des consommations d'énergie pour les bâtiments publics, la commune de Montmain avait fait procéder à un audit énergétique avec préconisations par la société Prisme Ingénierie.

La commune a mis en route un programme de travaux selon ces préconisations avec une première tranche au premier étage de la mairie.

Ces travaux vont être réalisés à compter de la rentrée scolaire 2026, l'entreprise MP procédera à la mise en place des éléments d'isolation avec une résistance thermique $R=3,75 \text{ m}^2\text{K/W}$, l'entreprise GA TEKNIK mettra en place une VMC Hygro de type B, l'entreprise BETON procédera à la dépose de la tabatière de la cage d'escalier et à la mise en place d'une sortie en toiture pour la VMC.

			Montant HT	Montant TTC
MP	D2600085	Isolation bureau maire	7 457,00 €	7 457,00 €
MP	D2600086	Isolation bureau crèche et calm	1 843,20 €	1 843,20 €
MP	D2600084	Isolation escalier	3 241,60 €	3 241,60 €
BETON	D-261599	Retrait tabatière	1 197,00 €	1 436,40 €
GA TEKNIK	DC0391	Mise en place d'une VMC	1 738,38 €	1 738,38 €
Total des travaux			15 477,18 €	15 716,58 €
Subvention 30%			4 643,15 €	
Majoration de 40%			1 857,26 €	
Total subvention département			6 500,42 €	
Subvention MRN			4 488,38 €	
Total subventions			10 988,80 €	
Reste à charge			4 488,38 €	4 727,78 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Valide le choix des devis pour les travaux du premier étage de la mairie.
- Autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention.

Contre :	0
Abstention :	2
Pour :	16 dont 3 pouvoirs

Le Secrétaire de Séance	Le Président de Séance, Le Maire, Aymeric Baudel
--------------------------------	---

La séance est levée à 21h00.

Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont assisté au Conseil

Conseil municipal du 16/07/2026	Registre des délibérations	Feuillet n° 2026	68
---------------------------------	----------------------------	------------------	----

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2026**

Numéro d'ordre	Objet
07 033 2026	Travaux d'aménagement et d'isolation de la Mairie

Liste des membres présents lors de la séance :

BAUDEL Aymeric, MIRIANON Cyril, LE GOAZIOU Lydie, FLEURIEL Céline, DOLPHENS Patrick, CHABILAN Fabien, LERAT Marie-Christine, FLEURIEL Gilles, ROUSSEL Laura, LAHIANI-SKIBA Malika, PAILLER David, NEDELEC Emilie, SILLARD-DEBONNE Patricia, BLAISE Jean-Yves, CHARPENTIER Rudy

Montmain, le 16 juillet 2026.

Le Secrétaire de Séance	Le Président de Séance, Le Maire, Aymeric Baudel
--------------------------------	---